Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 029-212900674-20231219-236_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

236/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Christiane DUGAY, Éric LE SCANFF, Édouard TROLES, Chantal COLLÉOU, Hervé TILLY, Laurence LE ROY-TASSEL, Jean-Hervé GOARNISSON, Sonia FLOC'H, Cyrielle MOY, Annick LE GALL, Paul UGUEN, Rémy LE MEUR, Françoise NORMAND
Absent : Florent LE HERVÉ
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

Objet : Clôture du budget annexe « Logements sociaux »

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°204/20 du conseil municipal du 13 avril 2023 qui autorisait la clôture du budget annexe « Logements sociaux », compte tenu que cette opération est close.
Il est à préciser que toutes les opérations comptables de dissolution ont été réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2023 par le Trésorier municipal et que le résultat déficitaire de 339 389,87 € a été repris au budget principal 2023 de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, constate et accepte la clôture du budget annexe « Logements sociaux » au 31 décembre 2023.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (Finistère)

Le Maire,
Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,
Cyrielle MOY